

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Migrant.es, réfugié.es, diaspora (France) > Enfant, jeune (Migrant.es, France) > **Conférence de presse du Réseau Education sans frontières**

Conférence de presse du Réseau Education sans frontières

mardi 15 août 2006, par [Réseau Education sans frontières](#) (Date de rédaction antérieure : 14 août 2006).

Contact sur ce dossier : Richard Moyon 06 12 17 63 81

14 août 2006

CONFERENCE DE PRESSE

Mercredi 16 août 2006 11 heures

EDMP, 8 impasse Crozatier 75012 Paris

Le Réseau éducation sans frontières tiendra une conférence de presse le 16 août pour tirer un bilan après la clôture, le 13 août, du dépôt des dossiers de régularisation des familles ayant des enfants scolarisés dans le cadre de la circulaire du 13 juin 2006.

Nous sommes incapables -tout comme le ministère de l'Intérieur, d'ailleurs de communiquer des chiffres fiables. Par contre, tous les retours des différentes régions témoignent de la plus grande disparité dans la façon dont les dossiers ont été reçus et traités dans les diverses préfectures. A l'évidence, chaque préfet s'est bricolé sa propre interprétation de la circulaire et ses propres conditions d'application afin de rester dans les ordres de grandeur décidés et chiffrés par le ministre : 20 000 dossiers reçus, 5 à 6 000 régularisations.

Un grand nombre de dossiers n'a donc pas été accepté au titre de la circulaire. Quel sera le sort des familles dont les dossiers n'ont pas été acceptés au titre de la circulaire, voire carrément refusés au guichet ?

Sur les 25 à 30 000 dossiers acceptés, 30 % donneront lieu à régularisation, 70 % seront rejetés assure le ministre. Autrement dit, il projette de faire pratiquer de 50 à 100 000 expulsions de parents et d'enfants (20 à 25 000 dossiers récusés, un ou deux parents, au moins un ou deux enfants par foyer).

C'est une nouvelle fois annoncer l'ouverture de la chasse à l'enfant dont le signal a peut-être été donné par l'expulsion le 13 août d'un jeune couple ukrainien et de son enfant de trois ans !

C'est un mauvais calcul ! Il est bien évident que les enseignants, les parents d'élèves, les dizaines d'organisations, d'associations, de syndicats, ainsi que les quelque 115 000 signataires de la pétition Nous les prenons sous notre protection, les centaines de personnes qui ont proposé au réseau de cacher des enfants si nécessaire, ne laisseront pas faire.

Les mobilisations de l'année dernière avaient obligé le ministre de l'Intérieur à prendre sa circulaire du 31 octobre qui suspendait les reconduites jusqu'à la fin de l'année scolaire. Celles du printemps dernier l'ont contraint à publier le 13 juin une nouvelle circulaire qui reporte les expulsions à la rentrée. On ne voit pas pourquoi ceux qui se sont opposés aux expulsions d'enfants l'an dernier et cet été les accepteraient davantage à l'automne !

Monsieur Sarkozy se prépare une rentrée scolaire agitée du fait des mobilisations qui vont

reprendre autour des familles déboutées de la circulaire du 13 juin mais aussi autour des jeunes majeurs scolarisés. Délibérément exclus du champ d'application de la circulaire Sarkozy, ces lycéens sans papiers (car avant d'être des « jeunes majeurs » ils sont des lycéens, tout comme leurs camarades de classe, du même âge, munis de papiers) étaient publiquement menacés d'expulsion immédiate par le ministre. En réalité, seulement trois d'entre eux (Abdallah vers le Maroc et les deux Aminata vers le Mali) l'ont effectivement été. Ce sont, bien sûr, trois expulsions de trop et trois drames pour les jeunes concernés.

Le ministre s'est lui-même piégé. Il s'imaginait mener sa future campagne électorale sur les thèmes de la démagogie anti-immigrés chers à l'extrême-droite. Mais ses excès, en particulier sa volonté d'expulser des jeunes scolarisés, ont ouvert les yeux d'une fraction de l'opinion qui, découvrant ce que sont en réalité les sans papiers (des gens comme tout le monde, on a honte d'avoir à le répéter !) s'est cabrée et de fait, empêche maintenant depuis plus d'un an les expulsions de familles et d'enfants.

A n'en pas douter, cela va continuer et, peut-être, déborder du cas des familles et des enfants sans papiers pour s'étendre à l'ensemble des sans papiers. C'est en tout cas, ce qu'il faut souhaiter.

Nous essayerons, au cours de la conférence de presse d'établir une liaison téléphonique avec Inna, la jeune femme ukrainienne expulsée dimanche avec son mari et son fils de trois ans.

Nous ferons enfin une brève mise au point concernant les déclarations d'Arno Klarsfeld.